

COMMUNAUTE DE COMMUNES «FerCher - PAYS FLORENTAIS»

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 23 JANVIER 2013
DELIBERATION N° 2013/01/09

L'an deux mil treize, le mercredi vingt-trois janvier à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de FerCher-Pays Florentais, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion de l'Hôtel de Communauté, à Saint-Florent-sur-Cher, sous la présidence de Monsieur DIDELOT Bruno.

Etaient présents : POURCEL Gérard (délégué suppléant remplaçant JEANZAC Serge) - RADUJET Eric - THOMAZIC Thierry - DIDELOT Bruno - OMBREDANE Marc - PRIEUX Loïc - TRUMEAU Maurice (délégué suppléant remplaçant FOUTIEAU Claude) - PATRY Christian - PINEAU Jean-Pierre - SAUNERON Michel - CHABANCE Fabrice - MARTIN Nathalie - JOLY Daniel - MATHELON Mireille - BREUILLE Sylvie - CACCIA Didier - DEMAY Françoise - JACQUET Marc - DELAUAUD Pierre (délégué suppléant remplaçant MERCIER Nadia) - MORINEAU Claude - FOISON Roger (délégué suppléant remplaçant AUDEBERT Eric) - CALIO François - LEDYS Francis.

Etaient absents : JEANZAC Serge (excusé, remplacé par POURCEL Gérard) - FOUTIEAU Claude (remplacé par TRUMEAU Maurice) - RENIAUT Bernadette - BONNET Michel (excusé) - MERCIER Nadia (remplacée par DELAUAUD Pierre) - AUDEBERT Eric (remplacé par FOISON Roger) - CHIQUARD Jean - Claude.

Etaient également présents : GONTHIER Gilles - KORCZEWSKI Lucien - BERGER Jean- Paul - BRAUN André

Secrétaire de séance : PINEAU Jean-Pierre

Date de convocation : 16 janvier 2013

En exercice : 26 Présents : 23 Votants : 23 Procuration : 0 Absent : 3

OBJET : MODIFICATION DU CATALOGUE DES VOIES INTERCOMMUNALES ET CHANGEMENT STATUTAIRE

Suite à la commission voirie du 14 septembre 2012, et aux délibérations des communes de Lunery (du 15 octobre 2012), Mareuil sur Arnon (du 11 décembre 2012), Plou (du 22 novembre 2012), Saint-Caprais (du 4 octobre 2012), Saugy (du 17 janvier 2013), et Villeneuve sur Cher (du 6 novembre 2012), il est proposé au conseil communautaire d'adopter le nouveau catalogue des voies communautaires (document joint). Ce document faisant partie des statuts, l'ensemble des communes membres devront délibérer dans les 3 mois, s'il est adopté par le Conseil communautaire en vue d'un amendement des statuts.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte, à l'unanimité des membres présents ou représentés, le nouveau catalogue des voies intercommunales, et le changement statutaire correspondant.

Fait et délibéré, le 23 janvier 2013, et au registre, ont signé tous les membres présents
Le Président, Bruno DIDELOT



Acte à classer

256

1

En préparation

2En attente retour
Préfecture**3**

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2013-01-28T17-14-11.00 (MI61607014)

Identifiant unique de l'acte : 018-241800457-20130123-256-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))Objet de l'acte : Modification du catalogue des voies intercommunales
et changement statutaire

Date de décision : 23/01/2013



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.7. Intercommunalité
5.7.5. modifications statutairesActe : [2013_01_0920130125183856.PDF](#)Pièces jointes : [voirie20130124173250.PDF](#)

Préparé

Date 28/01/13 à 17:14

Par **DELAFONTAINE Monique**

Transmis

Date 28/01/13 à 17:14

Par **DELAFONTAINE Monique**

Accusé de réception

Date 28/01/13 à 17:18

LISTE DES VOIES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

COMMUNE DE CIVRAY

VOIE OU ITINÉRAIRE	LONGUEUR
VC 101 dite du Brandy	150 m
Rue du Breuil : 90 m + VC 202 de Civray à Bois Ratier : 1 910 m	2 000 m
VC 203 dite du Petit Entrevins	605 m
VC 204 dite de l'Orme au Chat	1 140 m
Rue de la Gare : 180 m + VC 205 dite de la Gare : 455 m	635 m
Rue Bascoulard : 595 m + rue des Platanes : 185 m + VC 206 de la RN 151 au Coudray : 880 m	1 660 m
Rue de Bois Ratier : 195 m + VC 207 du Coudray à Bois Ratier : 1 780 m	1 975 m
Rue du Vivier : 210 m + VC 208 de Bois Ratier à Lunery : 980 m	1 190 m
VC 212 dite de la Garenne	780 m
VC 213 dite de Serille	469 m
VC 214 dite de la Maison Rouge	210 m
VC 215 dite de Gallard	650 m
VC 216 dite du Colombier	1 340 m
Rue des Caves	890 m
Rue de la Treille	537 m
Rue de la Grappe	345 m
VC 212 dite de la Bourgeoisie	628 m
VC 217 dite de Bois Bourbon	274 m
Rue de Civray	80 m
TOTAL	15 558 m

COMMUNE DE LUNERY

VOIE OU ITINÉRAIRE	LONGUEUR
VC 102 de la Vergne à Bois Ratier	2 675 m
VC 106 dite de la Grange Neuve	1 082 m
VC 107 dite de Bellechaume	370 m
Rue du Grand Rosières : 485 m + VC 202 dite du Grand Rosières 490 m	975 m
VC 203 dite Piste cyclable	5 040 m
VC 204 dite des Ormes	183 m
VC 205 dite des Caves	27 m
Rue de Lunerette : 147 m + VC 206 dite de Lunerette : 2 170 m (dont 342 m mitoyens avec Primelles)	2 317 m
VC 207 de Lunery au Grand Maleray : 3 520 m + rue de l'Echalusse : 390 m	3 910 m
Rue Anna Noblet : 170 m + VC 208 dite Chemin de la Barque : 665 m	835 m
Rue de l'Abreuvoir	265 m
Rue des Cormières : 240 m + VC 209 de Lunery à Lunerette : 1 370 m	1 610 m
VC 211 dite du Breuil	200 m
VC 212 dite de la Brosse	1 970 m
Rue Voltaire : 240 m + VC 213 dite des Lavoires : 2 010 m	2 250 m
Rue des Buis	245 m
TOTAL	23 954 m

COMMUNE DE MAREUIL-SUR-ARNON

VOIE OU ITINÉRAIRE	LONGUEUR
VC 3 dite de Bagnoux	2 420 m
VC 4 de Bagnoux à Villiers	2 925 m
VC 201 de Mareuil au Petit Maleray : 1 195 m + Rue de la Gare : 205 m	1 400 m
VC 202 dite du Petit Maleray	465 m
VC 206 dite de Villiers	130 m
VC 208 dite de l'Étang	2 445 m
TOTAL	9 785 m

COMMUNE DE PLOU

VOIE OU ITINÉRAIRE	LONGUEUR
VC 6 dite des Moreaux	1 740 m
VC 203 de Grosbois à la RD 16 ^E	269 m
VC 204 de Grosbois au Crot à la Terre (partie au droit du Crot à la Terre)	270 m
VC 205 dite de Travail Coquin	860 m
Rue du Souchet : 210 m + VC 207 du Souchet à Poisieux (pour partie) : 1 520 m (dont 430 m mitoyens avec Lazenay)	1 730 m
Rue des Ailloux	155 m
VC 208 de Plou aux Cocuas	1 390 m
VC 210 de Brouillamnon aux Brissards	2 418 m
Rue des Garennes	270 m
Rue des Noyers	285 m
Rue d'Hamenon	735 m
Rue du Petit Village	1 085 m
TOTAL	11 207 m

COMMUNE DE PRIMELLES

VOIE OU ITINÉRAIRE	LONGUEUR
VC 2 dite rue de la Détournée	497 m
VC 7 dite rue de l'Avenir	121 m
Rue des Cinq Ormes	268 m
Rue de l'Aroloir	60 m
Chemin de la Guerne	55 m
Chemin des Sablons	180 m
Impasse des Hirondelles	29 m
Rue de la Paix	238 m
Rue de Beaulieu	75 m
VC 201 dite de la Coudras	1 980 m
VC 204 dite du Tureau	885 m
Rue des Usages	75 m
Rue de Villiers	190 m
VC 205 dite des Caves	453 m
Rue de Lunerette : 147 m + VC 206 dite de Lunerette : 195 m (mitoyennnes avec Lunery)	342 m
TOTAL	5 448 m

COMMUNE DE ST-CAPRAIS

NOM DE LA VOIE	LONGUEUR
VC 5 dite de Pouplins : 810 m + VC 106 de Pouplins à Valencins : 1 220 m + VC 205 dite de Valencins : 910 m	2 940 m
Rue Charles VII : 1 050 m + VC 203 de la Mort aux Anes à Champfrost : 1 230 m	2 280 m
Rue des Coucous : 460 m + VC 305 des Lavoires à Champfrost : 1 130 m (dont 1 490 m mitoyens avec St-Florent)	1 590 m
Rue de l'Espérance (mitoyenne avec St-Florent)	1 365 m
VC 206 dite de Jarien	105 m
Rue Henri Fournier	335 m
TOTAL	8 615 m

COMMUNE DE SAINT-FLORENT-SUR-CHER

NOM DE LA VOIE	LONGUEUR
Rue des Coucous : 460 m + VC 305 des Lavoires à Champfrost : 1 130 m (mitoyennes avec St-Florent)	1 490 m
Rue de l'Espérance (mitoyenne avec St-Florent)	1 365 m
VC 104 de la RD 28 à Champfrost	795 m
VC 204 dite d'Angoule Vache (accès aire d'accueil des gens du voyage)	145 m
TOTAL	3 795 m

COMMUNE DE SAUGY

VOIE OU ITINÉRAIRE	LONGUEUR
VC 2 de Saugy à la RN151	2 483 m
VC 101 dite des Cailloux	104 m
VC 102 dite du Grand Domaine de Saugy	1 107 m
VC 103 dite des Barreaux	799 m
VC 104 dite de Dame-Sainte	205 m
TOTAL	4 698 m

COMMUNE DE VILLENEUVE SUR CHER

NOM DE LA VOIE	LONGUEUR
VC 1 dite Route des Trois Ormes	980 m
VC 4 de la RD 35 à la Fontaine Claire	2 780 m
VC 6 du Vieux Château à St-Florent	1 080 m
Chemin de Civray	180 m
Route des Communaux	165 m
Chemin de Galifard	315 m
VC 103 dite de Jarroy	620 m
Chemin de l'Abîme	125 m
VC 204 dite du Château Galifard	265 m
Chemin du Montet	400 m
TOTAL	6 910 m

RÉCAPITULATIF

	LONGUEUR
CIVRAY	15 558 m
LUNERY	23 954 m
MAREUIL-SUR-ARNON	9 785 m
PLOU	11 207 m
PRIMELLES	5 448 m
SAINT-CAPRAIS	8 615 m
SAINT-FLORENT SUR CHER	3 795 m
SAUGY	4 698 m
VILLENEUVE SUR CHER	6 910 m
<i>Déduction des sections comptées doublement du fait de mitoyenneté</i>	
LUNERY / PRIMELLES	- 342 m
ST-CAPRAIS / ST-FLORENT (1 490 m + 1 365 m)	- 2 855 m
TOTAL	86 773 m

Annexé à la délibération
n° 2023 104109

